
Rapport, présenté par Barère au nom du comité de salut public, sur les victoires des Armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, faisant lecture des lettres des envoyés en mission, lors de la séance du 15 messidor an II (3 juillet 1794)

Bertrand Barrère de Vieuzac, Joseph Etienne Richard, Claude Hilaire Laurent, Pierre Mathurin Gillet

Citer ce document / Cite this document :

Barrère de Vieuzac Bertrand, Richard Joseph Etienne, Laurent Claude Hilaire, Gillet Pierre Mathurin. Rapport, présenté par Barère au nom du comité de salut public, sur les victoires des Armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, faisant lecture des lettres des envoyés en mission, lors de la séance du 15 messidor an II (3 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 362-365;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25754_t1_0362_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Les divers procès-verbaux qui ont été dressés de ces faits, ainsi que les décisions des administrateurs du district et du département ont été adressés dans le tems à votre comité de Salut public.

L'arrêté du département excita contre mon fils l'animosité du citoyen d'Arthée alors administrateur du district, qui protégeait ceux qui ont succombé et dont l'avis ne fut point suivi : il jura de s'en venger.

Il y échoua une première fois. Mon fils, pour avoir voulu servir la patrie et pourvu, sur une lettre du citoyen Lefebvre, inspecteur principal aux subsistances de l'armée du Nord, à la nourriture de 120 chevaux du dépôt du 3^e régiment de chasseurs, se vit emprisonné comme accapareur, et ses persécuteurs, oubliant le respect qu'ils devaient à leurs fonctions, lui dirent : « Scélérat, si tu te tires de cette affaire nud comme la main, la tête sur les épaules, tu auras bien du bonheur! ».

La réclamation de la municipalité, du comité de surveillance et de la Société populaire, l'en tirèrent après 22 jours de captivité.

Mais il s'y vit replongé le 14 germinal. Le citoyen d'Arthée nommé accusateur public du tribunal révolutionnaire établi à Cambrai, abusa de ces fonctions pour servir son ancien ressentiment; à peine fut-il nommé qu'il se rendit à Frévent et ordonna au comité de surveillance de faire de nouvelles informations sur l'affaire passée il y a 2 ans et dans laquelle il eut le désagrément de voir son avis infirmé par la décision du département.

En parlant à des législateurs éclairés et intègres, je n'ai pas besoin de réflexions : l'ennemi personnel de mon fils, celui qui depuis 2 ans a juré sa perte, veut le traîner au tribunal révolutionnaire du département du Nord, où il est maintenant accusateur public, où mon fils n'est pas connu lors que son tribunal naturel est celui du département du Pas-de-Calais, où il serait entouré et deffendu par l'opinion publique.

Là, son civisme est connu, sa conduite politique est à découvert; ses relations constantes avec les vrais patriotes, les sacrifices qu'il a fait à la chose publique d'une partie de sa modique fortune plaideraient en sa faveur; là, il trouverait une foule de témoins de son amour pour la révolution et de la pureté de ses principes.

Législateurs, c'est pour punir les coupables et non pour être l'instrument des vengeances et des persécutions que le glaive de la loi est confié aux agens nationaux : ils doivent compte de l'usage qu'ils en font.

Vous avez les procès-verbaux qui servent de prétexte à la vexation dont mon fils est sur le point d'être victime; le salut d'un citoyen injustement opprimé est la cause de tout.

Je demande que la connoissance de cette affaire soit renvoyée au Comité de Salut public et que cependant il soit surcis à toute instruction contre mon fils et translation de sa personne, jusqu'à ce que vous aiez prononcé définitivement sur ma plainte.

Présenté le 14 messidor l'an 2^e de la république française une et indivisible. »

Marianne REVILION, Vve ASSELIN.

Un membre du comité de Salut public [BARÈRE] donne connoissance à la Convention des nouveaux triomphes des armées de la République : (1)

[Barère monte à la tribune — La salle retentit d'applaudissemens].

« La victoire continue, [dit Barère], d'être fidèle à la liberté; la Vest-Flandre et la Belgique sont encore le théâtre de nos succès, et le département de Jemmape est restitué à la République.

(Les applaudissemens recommencent et se prolongent; l'assemblée se lève tout entière, par acclamation, en répétant les cris de *vive la République!*) (2).

Cette nuit deux couriers arrivoient à-la-fois des bords de la Sambre et de l'Escaut, et tous deux annonçoient la fuite des brigands impériaux et des vils assassins britanniques aux deux bouts des frontières, lorsque le comité de salut public faisoit le recensement des actions, des batailles ou des sièges qui ont dépeuplé les armées ennemies, depuis la trahison récente qui leur a livré Landrecie, et ce dénombrement mortuaire est une charte pour la liberté [applaudi].

« Qu'ils aillent donc maintenant, les rois, demander des impôts et des milices, recruter des métaux et des hommes, et qu'ils fassent précéder leurs édits consolateurs du tableau rapide que nous allons mettre sous vos yeux.

« L'extrait mortuaire des brigands coalisés porte, depuis la prise de Landrecie, le nombre de 31,600 hommes sur cette partie de la frontière, et le même nombre du côté de la mer, depuis que l'armée républicaine a pris presque toutes les villes de la Vest-Flandre. Il annonce que du côté où Pichegru commande les vainqueurs d'Ypres, l'empereur vient d'évacuer Orchies, le Cateau et même S.-Amand, et les ouvrages qu'il a faits devant Bouchain sont entièrement abandonnés. Déjà une simple division commandée par Souham, occupe Bruges, et Vindham n'a éprouvé aucune résistance pour s'en emparer; la mer va être témoin de succès de plus haute importance que du côté où Jourdan conduit les républicains triomphateurs de Fleurus, Mons ouvre ses portes : tandis que la division commandée par les généraux Ferrand et Favereau, s'emparoit de cette place, le brave Kléber nettoyoit, avec son armée, les environs de Mons. Les positions les plus redoutables étoient aussi abandonnées par les esclaves impériaux qui se sont facilement laissé débusquer du mont Panisel, et Lefèvre s'emparoit avec succès du camp de Reux. [Vifs applaudissemens].

La prise de Mons n'a coûté qu'un seul homme à la République. Les armées fugitives et les équipages confus des coalisés se réfugient à

(1) P.V., XL, 371.

(2) Mon., XXI, 125.

Bruxelles, et les projets de quartier d'hiver à Paris sont transportés rapidement à Vienne avec leur courageux auteur (1).

[*Extrait mortuaire des brigands coalisés, depuis la prise de Landrecies*].

(Les applaudissements [et les rires] redoublent).

Le 2 prairial, au premier combat qui a été livré près du Bois de Bonne-Espérance, 1 500 esclaves. Le 5 prairial, au combat de l'abbaye de l'Obbe, 1 500 esclaves. Le 7 prairial, dans l'attaque de Montigny, 1 000 brigands. Du 7 au 15, au premier déblocement de Charleroi, 2 000 Autrichiens. Le 28, dans l'affaire très-vive qui eut lieu, l'ennemi a perdu 6 000 de ses complices. Le 30 prairial, la Chapelle de Berlaimont en vit périr 200. Le 7 messidor, à Tressigny, 800 mordirent la poussière. Le 8, à la bataille célèbre de Fleurus, à cette bataille dont le nom rappellera toujours la marche savante de l'armée de la Moselle, qui est venue à travers les déserts des Ardennes et les rochers de la Meuse, pour donner l'exemple de la discipline, pour vaincre à Charleroi avec les armées du Nord et des Ardennes, nous n'avons porté la perte des coalisés que de 8 à 10 000.

Les représentants du peuple viennent de nous écrire que les rapports successifs des différents déserteurs, depuis la bataille du 8, portent la perte de l'ennemi à plus de 15 000. (On applaudit)

Nous comptons depuis deux mois, dans ce côté de frontière, 600 déserteurs des drapeaux de l'empire, et nous pouvons y ajouter la garnison de Charleroi, qui s'est rendue à discrétion, à concurrence de 3 000 esclaves. Total 31 600. (Nouveaux applaudissements).

Du côté de la mer, nous comptons le même déficit pour les coalisés, en réunissant les pertes qu'ils ont éprouvées depuis que l'armée républicaine a pris presque toutes les villes de la West-Flandre; et les 6 000 hommes pris, ainsi que 67 canons, dans les batailles données avant la prise d'Ypres; plus les 7 000 hommes de la garnison de cette place.

Que l'empereur François s'adresse maintenant à ses révérends Pères en Dieu (on rit et on applaudit), et à ses nobles et pieux célibataires, pour repeupler cette armée (on rit), qui devait envahir nos frontières, faire trembler Paris, et rétablir la royauté.

Il y a trois mois, cet Autrichien couronné avait osé venir sur les ruines encore fumantes de Landrecies, et distribuant, de ses impériales mains, 24 sous à chacun des esclaves (on rit) en uniforme, il leur montrait la France, en leur disant: «*Mes enfants, prenez patience, dans quelques mois je vous donnerai la paix, et nous irons prendre nos quartiers d'hiver à Paris.*» (Nouveaux éclats de rire).

Certes leur itinéraire est tracé d'une manière piquante et nouvelle.

Du côté où Pichegru commande les vainqueurs d'Ypres, l'empereur vient d'évacuer Orchies, le Cateau et même Saint-Amand, et les ouvrages qu'il a faits devant Bouchain sont entièrement abandonnés. [Applaudi].

(1) P.V., XL, 371.

Une simple division, commandée par Souham, occupe Bruges [vifs applaudissements], et Windham n'a éprouvé aucune résistance pour s'en emparer.

La mer va être le témoin des succès d'une plus haute importance.

Du côté où Jourdan conduit les républicains triomphateurs de Fleurus, Mons ouvre ses portes (*bravo! bravo!* s'écrie-t-on de toutes parts: *Vive la république!*); pendant qu'une autre division, commandée par le général Ferrand, s'emparait de cette place, le brave Kléber nettoyait avec son armée les environs de Mons: les positions les plus redoutables étaient aussitôt abandonnées par les esclaves impériaux, qui se sont laissés débusquer du Mont-Panisel, et Lefebvre s'emparait avec succès du camp de Reulx. [Applaudi].

Pour cette fois la lâcheté de nos ennemis a diminué les horreurs de la guerre.

Combien croyez-vous qu'a coûté la prise de Mons à la république? Entendez les calculs du courage et de l'intrépidité: un seul républicain a péri! (Vifs applaudissements).

Les armées fugitives et les équipages confus des coalisés se réfugient à Bruxelles, et les projets de quartiers d'hiver à Paris sont transportés rapidement à Vienne avec leur courageux auteur. (Les applaudissements [et les rires] recommencent).

Voici les nouvelles:

[*Le repr. Richard au C. de S.P.; Ypres, 13 mess. II*].

«*Nous avons pour objet de favoriser les opérations de l'armée de Sambre-et-Meuse, en tenant en échec les forces que l'ennemi pouvait avoir dessein de tirer de Tournay pour les porter sur Mons.*

«*La victoire remportée à Fleurus le 8, par l'armée de Sambre et Meuse, nous a déterminés à diriger nos mouvements d'un autre côté. Déjà la division de Souham occupe Bruges, dont Windham s'est emparé depuis quelques jours sans aucune espèce de résistance.*

«*Malgré les enlèvements multipliés que les Autrichiens ont fait dans ces fertiles contrées, il s'y trouve encore des ressources immenses qui serviront à alimenter notre armée, et à diminuer les consommations excessives des denrées de notre territoire, mais il faut que ces ressources soient distribuées sagement.*

«*L'ennemi affaibli par tant de défaites, vient d'évacuer Orchies, le Cateau, et même, dit-on, Saint-Amand: on m'annonce également qu'il a laissé les ouvrages qu'il avait faits devant Bouchain, nous avons lieu de croire que les évacuations sont le résultat de l'attaque vigoureuse que nous avons faite sur l'Escaut.»*

Signé RICHARD.

[*Mons, 13 mess. II*].

«*Citoyens collègues, nous sommes entrés à Mons, il y a une demi-heure. C'est une division du général Ferrand, commandée par lui et le général Favereau, qui s'en est emparée.*

«*Cette prise importante ne coûte qu'un seul homme. Nous avons été reçus par un peuple immense, au milieu des plus vives acclamations. L'on criait de toutes parts: *Vive la nation!**

vive la république! (On applaudit à plusieurs reprises).

« Les esclaves fuient, et il est à présumer qu'une partie sera tournée par les colonnes qui se sont portées sur le Mont-Panisel. — Demain j'entrerai dans de plus grands détails.

« Signé LAURENT.

« P.S. J'arrive à l'instant où mon collègue fermait sa lettre. Je suis venu avec les divisions aux ordres du brave général Kléber; l'ennemi est complètement chassé des environs de Mons. Pendant que nous le forçons à abandonner ces positions redoutables, l'avant-garde de l'armée de la Moselle, commandée par l'intrépide Lefebvre, attaquait le camp de Reulx, et elle a obtenu un égal succès.

« Signé GILLET.

[Le général Ferrand, au C. de S.P.; Au quartier gⁿ de Mons, 2h. du soir, 13 mess. II].

« Nous sommes entrés ce soir à Mons, à huit heures et demie, presque sans résistance: l'ennemi n'a tenu que le temps nécessaire pour assurer sa retraite. Cette conquête n'a coûté à la division où je me suis trouvé qu'un seul homme.

Les autres colonnes ont débusqué l'ennemi du Mont-Panisel; demain je vous enverrai des détails: l'ennemi se retire sur Bruxelles. S. et F. ».

« FERRAND.

« P.S. Landrecies est investi par la division du général Jacob; je joins ici la lettre qu'il m'a écrite à cet égard. »

[Le général de division Jacob au général de division Ferrand. Au quartier gⁿ devant Landrecies, 13 mess. II].

« Je te prévien que je cerne Landrecies de toutes parts (applaudissements), que j'occupe une partie de la forêt de Mormale, (on applaudit de nouveau): je peux l'avoir dans peu, si des forces supérieures du côté du Quesnoy ou de Valenciennes ne me forcent à en lever le blocus, mais je suis gardé de toutes parts contre leur surprise.

« Signé JACOB. » (1).

BARÈRE: Encore quelques jours, citoyens, et pas un des barbares du Nord ne souillera la terre de la liberté. Le canon de Fleurus a été entendu à Condé, au Quesnoy et à Valenciennes, et la République triomphante fera expier bientôt tant de trahisons commises envers elle, et tant de bassesses prodiguées aux charlatans couronnés dans ces deshonorées murailles.

En attendant que cette utile leçon soit donnée aux communes des frontières, faisons servir aux progrès de l'instruction publique les faits éclatants des armées.

A côté de nous s'élève tous les jours un théâtre d'éducation révolutionnaire. L'École de Mars est ouverte: un certain nombre de jeunes républicains y sont déjà rassemblés sous la tente,

(1) Le Bⁿ du 15 mess. indique que cette lettre porte également la signature de BARBON, adjud^t gⁿ chef de l'E.M.

et l'instruction militaire est en activité. Je ne vous raconterai pas tous les traits intéressants qui justifient déjà si bien l'institution que vous avez créée. Vous saurez un jour avec quel regret amer de jeunes citoyens se sont vus éloignés du choix des agents nationaux, les exceptions honorables qu'ils ont vivement sollicitées quand il leur manque quelques mois ou quelques jours pour être compris dans la vocation indiquées par le décret. Il nous suffit aujourd'hui de vous proposer de faire parvenir dans l'École de Mars tous les jours, comme dans les armées, les bulletins de la Convention. (On applaudit).

Que les jeunes républicains se forment au combat en apprenant les succès de leurs pères, que la victoire soit contée dans le camp novice, parmi les instituts, et que chaque jour les décurions lisent à leurs décuries le Bulletin sur lequel seront tracés les efforts généreux que firent les armées républicaines pour l'affermissement de la liberté.

Je ne peux terminer ce rapport sans vous faire connaître un trait de dévouement républicain qui doit être entendu dans toutes les armées, et dont l'auteur mérite de recevoir les marques de la reconnaissance nationale. Elles seront d'autant plus justes qu'elles ne pourront corrompre celui qui les reçoit.

Il suffit de lire ce trait pour motiver le décret par lequel je propose de placer le nom de ce soldat sur la colonne du Panthéon. Nous n'y avons placé jusqu'à présent que le nom des généraux: que le nom de ceux qui gagnent des batailles y soit placé aussi, et ce décret retentira à l'oreille de douze cent mille soldats: récompenser les belles actions, c'est les faire renaître.

Voici la lettre écrite par un fourrier du 10^e régiment de cavalerie: (1).

[Gosselier, 5 mess. II].

« Citoyen représentant,

Les différents mouvements que nous avons faits ne m'a pas permis de te transmettre ce que je t'avais promis sur l'action héroïque d'un de nos frères d'armes, mort en combattant des esclaves d'Autriche.

Jacques Ivernot cavalier de la c^{ie} Loubie, au 10^e régiment de cavalerie, à l'affaire du 28 prairial, a montré dans la charge un courage et une intrépidité qui n'est digne que d'un républicain français: sa haine contre les rois, son ardent amour pour la patrie, excita en lui la valeur dont il est capable. Arrivé des premiers à l'ennemi il frappe sans relâche et reçoit 2 coups de pistolet dans le bras gauche, duquel il ne pouvait plus se servir. Bien d'autres se seraient retirés à l'ambulance pour se faire panser des plaies toutes sanglantes mais Ivernot n'écoute point la voix de ses camarades, sa patrie seule fixe ses regards et il se crut encore assez de forces pour frapper de nouveaux coups. « Je ne m'en retournerai pas, dit-il, sans m'être vengé avec éclat » et à l'instant il prend les rênes dans sa bouche, retourne à la charge en criant: *Vive la République!* et se dispose dans la foule à se servir de son bras pour venger sa patrie; il reçut de nouveaux coups, aban-

(1) Le Bⁿ du 15 mess. précise qu'il s'agit du brigadier fourrier RIGNON.

donné à lui-même, il fut jeté, malgré ses efforts, par terre sur la route, tandis que ses frères d'armes combattaient encore. Dans cette position, le corps étendu, ses regards fixés sur nous, il voit son père, brigadier audit régiment et ses camarades et fier de sa bravoure, il ne voit dans la mort qu'il venait de braver que la gloire du nom français qui doit toujours mourir en héros.

Depuis la Révolution, Ivernot a constamment été attaché à la Révolution, il a été un de ses plus zélés défenseurs en démasquant les traîtres, en soutenant la cause du peuple et l'intérêt de son pays; il s'est toujours comporté avec zèle et courage et emporte les regrets de ses camarades qui se promettent bien de suivre son exemple et de venger avec intrépidité la cause de la liberté; beaucoup d'officiers ont connaissance de ses traits de bravoure et il vivra éternellement dans la mémoire de ses frères d'armes. (On applaudit).

Signé le brigadier-fourrier de la C^{te}. (1).

Le même membre [BARÈRE] propose un projet de décret qui est adopté dans les termes suivans :

« La Convention nationale décrète :

« Art. I. Les nouvelles officielles des nouveaux succès de l'armée du Nord et de l'armée de Sambre et Meuse, seront imprimées dans le bulletin, et envoyées sur-le-champ aux autres armées de la République.

« Art. II. Le bulletin de la Convention sera envoyé à l'école de Mars, en la même forme qu'il est envoyé aux armées. Le décurion en fera la lecture à sa décurie à midi de chaque jour.

« Art. III. Le nom de Jacques Yvernot, cavalier du 10^e régiment de cavalerie, sera inscrit sur la colonne du Panthéon. Le comité est chargé de s'informer de la situation de la famille de ce brave républicain, et de lui donner les témoignages de la reconnaissance nationale. » (2).

Ce décret est adopté au milieu des plus vifs applaudissements.

50

ETAT DES DONNS (3) (suite)

a

Le citoyen Armand, doyen des huissiers de la Convention nationale, a donné, pour les frais de la guerre, pendant le mois nommé vulgairement *juillet*, un assignat de 25 livres.

(1) *Mon.*, XXI, 126.

(2) P.V., XL, 373. Minute de la main de Barère. Décret n^o 9778. Reproduit dans Bⁱⁿ du 15 mess., avec le rapport de Barère; *Débats*, n^o 651; *J. univ.*, n^o 1684; *J. Fr.*, n^o 647; *J. Paris*, n^{os} 550, 551; *F.S.P.*, n^o 364; *J. Lois*, n^{os} 643, 644; *Ann. R. F.*, n^o 215; *Rép.*, n^o 196; *Audit. nat.*, n^o 648; *J. Sablier*, n^o 1415; *C. univ.*, n^o 915; *Ann. patr.*, n^o DXLIX; *C. Eg.*, n^o 684; *J. Perlet*, n^o 649; *J. S. Culottes*, n^{os} 504, 505; *J. Mont.*, n^o 68; *M.U.*, XLI, 253-254; *Mess. Soir*, n^o 684.

(3) P.V., XLI, 106.

b

Le citoyen Hérard, député, a déposé, au nom de l'agent national, près le district de Sens, une décoration militaire et son brevet.

c

Le citoyen Jean-Baptiste Lacoste, député, a déposé, à son retour des armées du Rhin et de la Moselle, 1445 liv. 5 s. en assignats.

d

Plus, de la part du citoyen Sauriac, commandant de la citadelle à Strasbourg, une pièce d'or de 24 liv.

La séance est levée à trois heures. (1)

Signé Elie LACOSTE, *Président*; BESSON, MICHAUD, CAMBACERES, BRIES, BORDAS, TURREAU, *secrétaires*.

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

51

[Les commis des bureaux de l'administration du distr. de Décize-le-Rocher à la Conv.; 7 mess. II] (2).

Peres de la patrie,

« Un orage violent paroissoit, votre énergie et votre courage l'ont dissipés; nos cœurs applaudissent à votre héroïsme. L'hydre de la conjuration est terrassé, les têtes de ces conspirateurs disparues sous le glaive de la loi ont portés la terreur parmi les coupables: puisse cet exemple épouventer tous les scélérats hypocrites qui sous le masque des amis de la Liberté, trompent et séduisent le peuple pour mieux l'enchaîner et river ses fers: ce n'étoit pas assez, pour ces monstres dont le crime est l'aliment, il leur falloit porter une main parricide sur 2 montagnards qui toujours ont travaillé à notre bonheur. Qu'ils tremblent! La vengeance nationale scaura en faire justice; continuez sages législateurs à poursuivre les traîtres sous quelque masque qu'ils se déguisent; assurez le regne de la liberté et de l'égalité par celui des vertus que vos sages leçons doivent faire germer dans tous les cœurs, et dont le peuple françois doit donner l'exemple à tout l'univers. Restez innébranlables à votre poste jusqu'à ce que le vaisseau de la République

(1) P.V., XL, 373. Noter que le décret n^o 9780, minute de la main de Leveau, portant secours de 400 livres à la citoyenne veuve Chemin n'est pas mentionné au procès-verbal.

(2) C 309, pl. 1206, p. 38.